



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2026-06 du 21 Mars 2026

Décret Impérial de création d'un titre de noblesse

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre XI de la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de récompenser les plus méritants des Citoyens en leur conférant la dignité de la noblesse impériale,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

M. Laurent CONGARD Officier de l'Ordre de l'Excellence Impériale, est créé Comte de l'Empire.

Article 2

M. Laurent CONGARD portera le titre de Comte d'Epicure.

M. Laurent CONGARD est autorisé à utiliser le blason attaché à son titre, savoir : Tiercé en chevron renversé ployé et patté, d'argent à l'écrevisse de gueule, de sinople et d'or à la ramure de cerf de sable.

L'Empereur de la Basse Chesnaie

Frank-Marc 1er